



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE FRANÇOIS
AUX CARDINAUX QUI SERONT CRÉÉS
LORS DU CONSISTOIRE DU 22 FÉVRIER**

Cher frère,

Le jour où ta désignation à faire partie du collège cardinalice est rendue publique, je désire te faire parvenir un salut cordial avec l'assurance de ma proximité et de ma prière. Je désire que, en tant qu'associé à l'Église de Rome, revêtu des vertus et des sentiments du Seigneur Jésus (cf. *Rm* 13, 14), tu puisses m'aider avec une efficacité fraternelle dans mon service à l'Église universelle.

Le cardinalat ne signifie pas une promotion, ni un honneur, ni une décoration ; il est simplement un service qui exige d'étendre le regard et d'élargir le cœur. Et, bien que cela semble un paradoxe, on ne peut acquérir cette capacité de regarder plus loin et d'aimer plus universellement avec une plus grande intensité qu'en suivant la même voie que le Seigneur : la voie de l'abaissement et de l'humilité, en prenant la forme d'un serviteur (cf. *Ph* 2, 5-8). C'est pourquoi je te demande, s'il te plaît, de recevoir cette désignation avec un cœur simple et humble. Et bien que tu doives le faire avec bonheur et avec joie, fais en sorte que ce sentiment soit détaché de toute expression de mondanité, de toute célébration étrangère à l'esprit évangélique d'austérité, de sobriété et de pauvreté.

Au revoir, donc, au 20 février prochain, où nous entamerons deux jours de réflexion sur la famille. Je reste à ta disposition et, s'il te plaît, je te demande de prier et de faire prier pour moi.

Que Jésus te bénisse et que la Sainte Vierge te protège.

Fraternellement,

Du Vatican, le 12 janvier 2014
